Problématique de la fiscalité en zone CEMAC

SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

SOMMAIRE

- CADRE GENERALE
- LES ENJEUX DE LA FISCALITE
- POINTS SPECIFICIQUES AUX ETABLISSEMENT DE CREDITS
- CAS SPECIFIQUES
- LES IMPLICATIONS



ORGANISATION DE L’EXPOSE

- 10h45-11h30: exposé
- 11H30-11h44: partage d’expérience

Cadre général

Faire le lien entre les établissements de crédits dans la CEMAC et la fiscalité c'est regarder vers:

- 52 banques commerciales (*source BEAC: « rapport sur les services de paiement dans la CEMAC en 2022 »*)
- 9 établissements financiers
- 6 codes des impôts
- 1 directive CEMAC sur TVA
- 1 directive CEMAC sur impôts sur les sociétés
- 1 directive CEMAC sur impôt sur le revenu des personnes physiques
- 1 convention fiscale CEMAC

Les enjeux de la fiscalité

Parce l'impôt en général est un instrument de politique publique et a des implications sur l'économie, l'entreprise et les personnes physiques en particulier, les enjeux de la fiscalité sont nombreux et variés, allant de la collecte de recettes fiscales pour financer les dépenses publiques à la promotion de la croissance économique et de l'investissement.



Les enjeux de la fiscalité

Traiter la question de la fiscalité peut, en général, nécessiter qu'une analyse soit menée sous deux angles qui ne sont pas antagonistes :

- d'un point de vue de l'administration fiscale (et des institutions internationales qui les « assistent » régulièrement) qui en général pointent du doigt la maîtrise de l'assiette fiscale, le faible rendement fiscale, l'évasion fiscale ou la faible coopération des administrations fiscales communautaires;
- ou au contraire du point de vue du contribuable, qui pourraient légitimement relever la multiplicité des prélèvements, la complexité, le manque d'harmonisation des règles fiscales et le poids de l'impôt, les controverses ou simplement la pression fiscale réelle ou supposée que ressentent certains contribuables.

Les enjeux de la fiscalité

La fiscalité de l'activité des établissements de crédit dans la zone CEMAC peut présenter les enjeux principaux suivants:



- Concurrence et efficacité fiscale
- Harmonisation fiscale
- L'équilibre attractivité-rendement fiscale
- La complexité de la gestion
- La maîtrise de la procédure fiscale
- La dématérialisation des déclarations fiscales: vers une simplification?

Points spécifiques aux établissements de crédits



On peut schématiser la fiscalité des établissements de crédit par activité comme ci-dessous

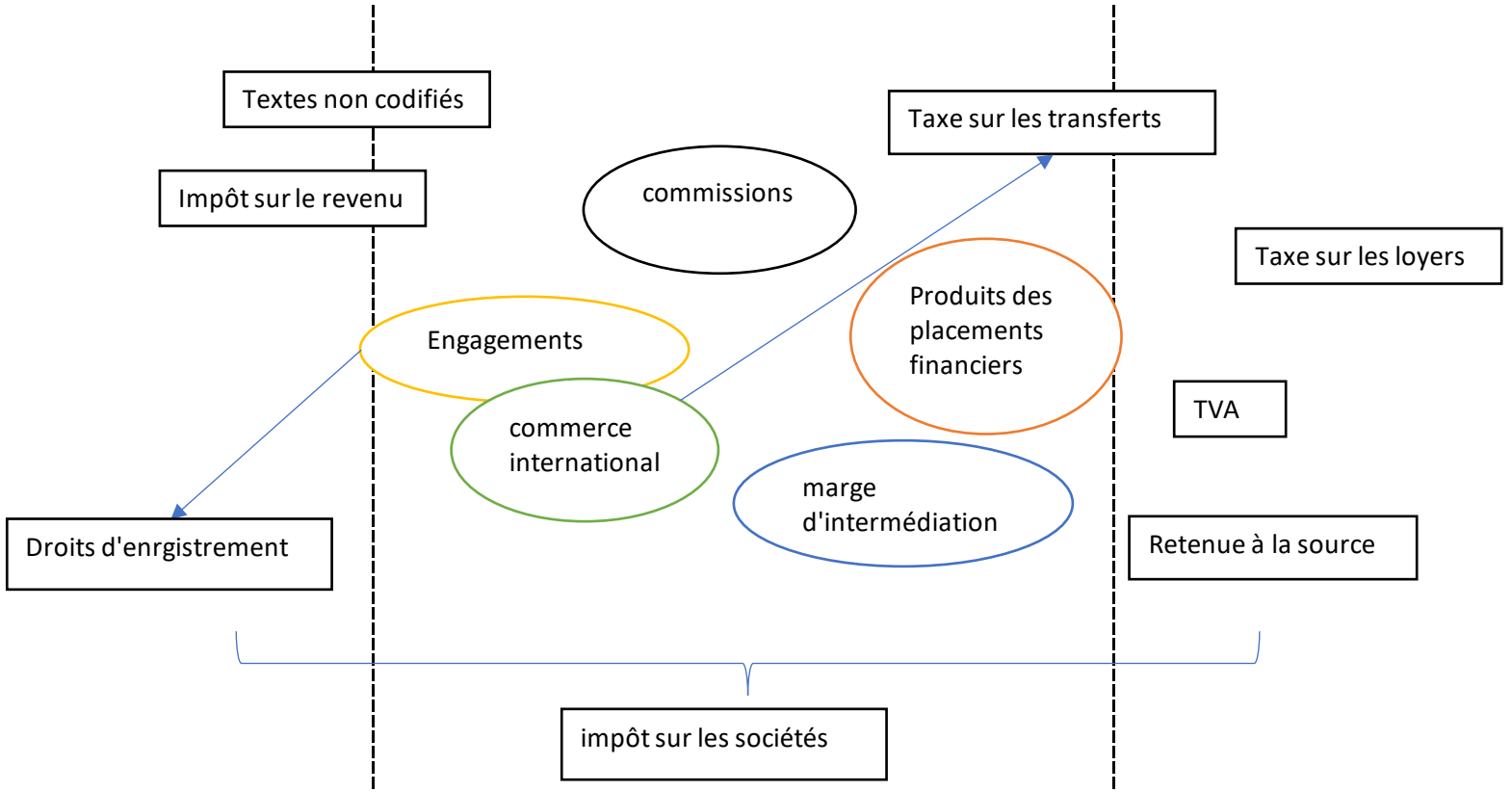

Problèmes spécifiques

- Au regard de l'impôt sur les sociétés

Impôts	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Eq.	RCA	Tchad	Moyenne CEMAC	Bénin	Burkina Faso	Cote d'ivoire	Sénégal	Moyenne UEMOA
Impôt sur les sociétés												
Taux	33%	30%	30%	35%	30%	35%	32,2%	30%	27,50%	25%	30%	28,50%
Minimum d'imposition	2,20%	1%	1%	1,50%	1,85%	1,50%	1,5%	0,75%	0,50%	0,50%	0,50%	0,80%
Déductibilité des frais de siège	5% bénéfice	20% bénéfice	10% bénéfice		20% bénéfice	10% bénéfice		20% frais généraux	10% frais généraux		20% frais généraux	
Déductibilité de l'assistance tech.	5% bénéfice	20% bénéfice	10% bénéfice	50% bénéfice	20% bénéfice	10% bénéfice		20% frais généraux	10% frais généraux	20% frais généraux		

Problèmes spécifiques

- Au regard de la retenue à la source

Impôts	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Eq.	RCA	Tchad	Moyenne CEMAC	Bénin	Burkina Faso	Cote d'ivoire	Sénégal	Moyenne UEMOA
Retenue à la source												
Dividendes	16,5%	15,0%	20,0%	10%/25%	15,0%	20,0%	18,6%	10,0%	12,5%	15,0%	10,0%	11,5%
Revenus des obligations	16,5%	20,0%	10,0%	10%/25%	15,0%	20,0%	17,8%	6,0%	6,0%	15,0%	13,0%	8,3%
Bénéfices des succursales	16,5%	10,5%	14,0%			20,0%	15,3%	13,5%	9,4%	7,5%	7,0%	11,4%
Les prestations de services	15,0%	20,0%	20,0%	10%/15%	15,0%	25,0%	18,3%	12,0%	20,0%	20,0%	20,0%	17,6%
PV de cession des titres	16,0%	20,0%					18,3%		10,0%		30,0%	13,8%
loyers	15,0%	5,0%	15,0%		3,0%	15,0%	10,6%	20,0%	12,5%	15,0%	5,0%	12,7%
Acompte sur impôt (sans NIF ou NIU)	15,0%	3,0%				15,0%	11,0%	5,0%	10,0%	5,0%	12,0%	6,7%

Les implications



1. La fiscalité au cœur de la gouvernance des établissements de crédits

La fonction fiscale doit jouer un rôle qui vise principalement à mettre renforcer la cohérence entre les messages commerciaux que véhicule l'établissement de crédit, l'image citoyenne qu'elle renvoie, et les impôts qu'elle paie.

Les implications



2. La compliance fiscale doit être intégré au système d'information

L'organisation du système d'information doit intégrer la question de la compliance fiscale et ceci est d'autant plus vrai que dans la période post-crise la pression fiscale a tendance à s'accentuer.

Les implications



3. Vers un cadre fiscal « précis » et homogène

La récente rencontre entre le secteur privé (patronat communautaire) et la commission de la CEMAC en juillet 2023 au Cameroun avait abouti à des recommandations dont l'une envers le secteur privé est *la nécessité de partager avec la Commission de la CEMAC les conclusions des études menées par le secteur privé dans les domaines liés à l'harmonisation des politiques économiques, fiscales et monétaires, notamment, en vue de tirer ensemble les recommandations qui s'imposent pour leur mise en œuvre au profit des économies de la zone CEMAC.*

¡GRACIAS!

